



## Stratégie et entreprises

# Réunir, au côté des PME depuis vingt ans...

**Entretien** Avec la loi NOTRe, le paysage institutionnel change ; les régions s'imposent progressivement comme des acteurs clés, tandis que les intercos se mettent en ordre de marche. Réunir, créé en 1998, réaffirme sa volonté d'accompagner les PME dans cette évolution. Rencontre avec Éric Ritter, son directeur général.

◆ PAR PIERRE COSSARD



**Connexion** : l'année n'est pas encore terminée, mais que vous inspire-t-elle ? Et comment vous préparez-vous aux futurs changements que ne manquera pas de provoquer la mise en œuvre de la loi NOTRe ?

**Éric Ritter** : Très clairement, les PME sont attendues. Des métropoles ou des intercos d'un côté, des régions de l'autre qui s'imposent comme autorités organisatrices avec des compétences élargies. Cela ne peut pas ne pas impacter les entreprises indépendantes, elles devront s'adapter. Face à cette évolution, Réunir prend sa part au côté de ses adhérents (une centaine de chefs d'entreprise pour 200 implantations) en développant un bouquet de services et de produits destiné à les aider. La gamme s'élargit constamment : l'assurance et la prévention, dont on a beaucoup parlé dans la profession, sont par exemple aujourd'hui sous contrôle chez Réunir, avec un bon accord pour les trois prochaines années. Il y a aussi le social et les ressources humaines, avec un cycle de formations pour





les exploitants à un prix très compétitif. Les nouvelles technologies sont elles aussi en évolution avec des investissements qui portent leurs fruits, et évidemment, l'assistance à appel d'offres, avec une nouvelle équipe, rencontre ses premiers succès. Nous préparons enfin une approche RSE pour compléter la certification Afnor de tous nos adhérents. Une logique anime cette démarche de progression constante : mettre les PME au niveau des principaux enjeux.

### **On comprend parfois assez mal le fonctionnement de Réunir. Que pouvez-vous nous en dire ?**

**Éric Ritter** : Chez Réunir, « chacun trouve ce qu'il a apporté », disait-on, et j'ajouterais « un peu plus aussi », notamment des services et des outils qui vont aider les entreprises dans leurs réponses à appel d'offres. Le pilotage politique est assuré par les professionnels à travers un conseil d'administration élu, un président, Alain-Jean Berthelet, élu en son sein, et le directeur général qui tient les instances, applique la feuille de route et manage les équipes\*.

### **Quels sont vos principaux axes de développement pour 2017 ?**

**Éric Ritter** : L'an prochain marquera un cap avec des régions compétentes dans le domaine routier. La logique de service public est sauvegardée par la loi,

même si les lignes nationales ont changé de statut ; notre pays reste, et c'est heureux, très attaché au service public. Ce dernier joue, en France plus qu'ailleurs, un rôle majeur. L'ouverture du marché réalisée par la loi Macron, la possibilité d'une offre de « services librement organisés », comme ils sont nommés par cette loi, ne change pas pour l'heure le logiciel qui fait des régions des autorités organisatrices de plein exercice. Avec à l'avenir l'expérimentation de la concurrence dans le ferroviaire et la liberté tarifaire, elles s'affirmeront dans le domaine routier, qu'elles choisissent ou non de déléguer leur compétence scolaire.

C'est donc en direction des régions que porteront principalement nos efforts, même si nous agissons déjà sur d'autres segments de marché : les intercos et les lignes périurbaines. Nous avons deux vagues de régionales par an, où nous réunissons tous nos adhérents avant l'AG de fin d'année. Ce sont des moments pour échanger sur les nouvelles modalités d'organisation dans les transports. Un esprit très PME y domine : investissements à réaliser individuellement ou ensemble, politique de référencement pour les années à venir afin d'obtenir des prix compétitifs, en particulier pour les autocars, avec cette année de bonnes nouvelles, etc.

Comment, de manière générale, préparer l'avenir ? Avec les évolutions en matière d'information

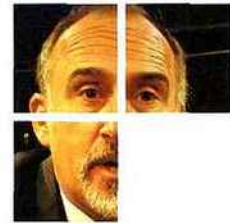
voyageur et d'outil dédié, la gamme des services à élargir, notamment comme nous l'avons montré à Autocar Expo, avec les véhicules électriques et le bus connecté (un SAEIV développé, pour le moment, avec les moyens de Réunir).

### **Comment, selon vous, les régions vont-elles s'organiser ?**

**Éric Ritter** : C'est encore trop tôt pour le dire avec précision, ce que l'on sait en revanche, c'est que les régions pourront mener une vraie politique en matière d'intermodalité et de complémentarité des modes. Et qu'elles imprimeront progressivement leur marque dans le transport routier en redistribuant les cartes. On peut tout de même s'attendre à la mise en place de lots de taille importante dans les appels d'offres et à des contrats plus performants encore. Mais l'équation budgétaire comporte encore des inconnues.

### **Quel est par ailleurs votre point de vue sur les intercos ?**

**Éric Ritter** : Le fait intercommunal s'impose à nous, notamment avec l'extension des ressorts territoriaux. Plus généralement, tous les phénomènes qui marquent l'évolution des territoires, comme la périurbanisation ou la croissance des grandes métropoles. Il faut le rappeler : 28 réseaux urbains et urbains-non urbains, comme nous les nommons, sont gérés par nos adhérents. Mon-



télimar, Concarneau, Guingamp ou le petit réseau spécifique de Bagnole-de-l'Orne, très intéressant lui aussi avec des solutions innovantes, font partie de nos réalités quotidiennes, comme nos services scolaires ou réguliers. En complément de ces réseaux, nos adhérents se positionnent sur des lignes périurbaines, comme à Toulouse et Bordeaux. Récemment, un de nos adhérents a souhaité se porter comme candidat principal à une DSP urbaine, c'est le cas d'Alençon. L'évolution n'est pas nouvelle, mais elle s'amplifie. La confiance que nous manifestent les élus n'a rien d'anecdotique. Ni pour les collectivités, ni pour nous. J'y vois un signal clair adressé à toutes les PME : elles peuvent réussir puisque d'autres l'ont fait. ●

\* À peu près 25 personnes, avec deux filiales, Réunir Assurance et Réunir Fil, basée à Lyon.